



2023 - 331

Bras, le 02 Novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation de Monsieur URSULET Maxime, ingénieur travaux de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD en date du 02 novembre 2023,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser et de réglementer la circulation et le stationnement de véhicules affectés pour des travaux de pavage et d'enduit rue Jean Jaurès réalisés par la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD sise ZAC des Consacs 83170 BRIGNOLES.

ARRÊTE

Article 1 : Du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 24 novembre 2023 inclus, la circulation sera alternée manuellement ou par feux tricolores de 8h à 18h dans la rue Jean Jaurès.

Article 2 : Les véhicules affectés pour l'intervention des travaux par la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, ses sous-traitants et prestataires seront autorisés à circuler et à stationner rue Jean Jaurès de manière à gêner le moins possible la circulation pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : les véhicules d'un poids supérieur à 5 tonnes et inférieur ou égal à 19 tonnes affectés pour l'intervention des travaux par la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, ses sous-traitants et prestataires seront autorisés à circuler et à stationner rue Jean Jaurès pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié. Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Article 5 : La société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Article 6 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin
- La police municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité



COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Hôtel de Ville - 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) - 83149 BRAS - Tél. : 04.94.37.23.40 - Mél. : secretariat@mairie-bras.fr